Élections Législatives du 23 Novembre 1958

2me Circonscription

PARTI SOCIALISTE S. F. I. O.

Citoyennes, Citoyens,

En m'adressant à vous à la veille de ces Elections, je veux tout d'abord exprimer une satisfaction et un regret : satisfaction de voir enfin rétabli un mode de scrutin qui permet à chacune et chacun de vous de donner sa voix au Candidat de son choix. Regret d'être actuellement immobilisé par un accident qui me prive du plaisir de prendre le contact direct avec vous au cours de Réunions publiques et contradictoires.

Pour compenser mon absence dans la compétition orale, je suis obligé de vous proposer la lecture d'une Profession de Foi qui eut été plus brève et plus concise. Je m'en excuse auprès de vous tout en espérant que vous voudrez bien la lire jusqu'au bout.

Elu du Parti Socialiste S.F.I.O. en 1951, réélu en 1956, j'ai assisté avec beaucoup de peine à la dégradation du Régime à la suite des crises ministérielles en cascade. J'ai au moins la satisfaction personnelle de dire que je n'ai jamais usé du pouvoir que vous m'aviez confié pour renverser un Gouvernement ; c'est une responsabilité que je laisse à d'autres élus qui ne sont pas de mon Parti et qui sont un peu comme ceux qui mettent le feu à leur maison pour toucher l'assurance.

De plus, on a beaucoup reproché l'absentéisme des Elus de la IVe. Ce reproche ne peut m'être adressé, ayant été présent à l'Assemblée d'une façon régulière, et parfois même jusqu'à la limite de la résistance physique dans les longues séances nocturnes.

Je crois avoir rempli ma tâche de Député avec conscience. Orienté vers les problèmes économiques et sociaux de par ma formation ouvrière et syndicale, j'ai participé activement aux débats de l'Assemblée sur toutes les lois intéressant les travailleurs, soit comme rapporteur, soit comme Président de la Commission du Travail et de la Sécurité Sociale, et mon action dans ce domaine a parfois été déterminante pour obtenir des améliorations sociales assez importantes.

En particulier, durant toute ma première législature, j'ai lutté sans trève pour obtenir l'indexation du salaire minimum sur le coût de la vie et je puis dire, sans fausse modestie, que c'est grâce à moi que cette loi importante a été votée.

Sans entrer dans une énumération fastidieuse, je voudrais citer quelques chapîtres importants tels que :

— Suppression de la forclusion pour les mineurs et ardoisiers pour le bénéfice de la Loi des années de guerre 14-18 et 39-45.

— Modification des droits à révision des travailleurs atteints de la silicose ou de l'asbestose, reconnaissance de la schistose comme maladie professionnelle.

— L'échelle mobile pour les Pensions d'Ardoisiers.

— La Loi sur le reclassement des diminués physiques.

— Le statut des travailleurs à domicile.

— La Loi sur le règlement des conflits du travail.

— Le statut des voyageurs, représentants et placiers.

— La Loi sur le délai congé porté à un mois.

— Suppression de la Clause longue maladie et droit aux prestations sans limitation de durée aux retraités et pensionnés d'accidents de travail.

— La Loi sur les congés d'éducation ouvrière.

— L'amélioration des régimes de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales ou agriculture, ainsi que des pensions d'accidents du travail.

— Le droit aux congés payés pour les rappelés et maintenus sous les Drapeaux au delà de la durée légale du Service Militaire.

— L'extension aux grands infirmes de l'allocation supplémentaire du Fonds National de Solidarité.

Je pourrais multiplier ces exemples. Mes interventions faites comme Président de la Commission du Travail ou comme rapporteur figurent au Journal Officiel.

Tout ceci prouve que la IVe République avec toutes ses tares, a néanmoins permis une évolution économique et sociale reconnue par tous les Pays Européens.

CE QUE DOIT ETRE LA Ve REPUBLIQUE

Guy MOLLET, notre Secrétaire Général a précisé au dernier Conseil National, que notre Parti serait l'élément moteur des nouvelles institutions.

Une immense tâche reste à accomplir. Elle ne peut l'être qu'à une condition, c'est que le prochain Parlement ne soit pas stérilisé par la présence de deux extrêmes trop souvent coalisés pour empêcher toute évolution : les Communistes, d'une part, et la Réaction d'autre part.

Par contre, la présence du Parti Socialiste doit donner à la Ve République, le caractère de générosité et de justice sociale, aussi bien sur le plan de la métropole que sur celui de l'Outre-Mer et de l'Algérie, sans lesquels il n'est pas de vraie République.

Pour la réalisation de cette politique libérale, telle qu'elle a été définie par le Général de GAULLE, lui-même, la FRANCE devra consentir de lourds sacrifices. Mais ces derniers ne seront justement répartis qu'à la condition que le seul Parti démocratique représentant la classe ouvrière soit en nombre suffisant dans le prochain Parlement.

En votant Socialiste :

vous voterez :

Pour une politique économique et sociale, qui assurera la continuité de l'expansion économique, aussi bien dans l'industrie que dans l'agriculture. C'est le seul moyen de maintenir le plein emploi et de faire reculer le spectre du chômage dont les travailleurs seraient les premières victimes.

En votant Socialiste, vous affirmerez votre volonté de voir appliquer une équitable répartition du revenu national, apportant par une juste distribution des charges entre les citoyens la sécurité du travail et de la vieillesse.

En votant Socialiste, vous voterez pour une politique généreuse à l'égard des peuples d'Outre-Mer en les délivrant de toute forme d'exploitation, de la misère et de l'ignorance.

En Algérie, il nous faut trouver une solution politique, car l'intégration n'est qu'un vain mot, elle est pratiquement irréalisable. Ceux qui la promettent le savent et veulent tromper une fois de plus un peuple trop souvent bafoué.

Il faut rechercher un cesez-le-feu avec ceux qui nous combattent, assorti de garanties réciproques et négocier la solution politique avec les représentants qualifiés du peuple Algérien.

En votant socialiste, vous voterez pour le Désarmement, condition de la Paix mondiale.

En votant Socialiste, vous affirmerez votre fidélité à l'esprit social de nos Ardennes.

Demain comme hier, la S.F.I.O. et ses Elus seront à la disposition des travailleurs de l'usine, des champs et des bureaux, à la disposition de tous les artisans et commerçants, à la disposition du Pays.

C'est pourquoi, vous voterez Socialiste en votant pour :

Camille TITEUX

Vive les Ardennes !

Vive la République !

Vive la France !

Vu, le Candidat

Imp Bouche, Mézières - 11-58